

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 25 Mars

## L'alcoolisme héréditaire

Peut-être, au milieu des préoccupations diverses qui se sont succédé en ces derniers temps, n'a-t-on pas accordé une attention suffisante à l'enquête sur les progrès de l'alcoolisme dont M. Guillemet, dans son récent rapport à la Chambre des députés, vient de tracer un si exact et si triste tableau.

Il résulte de ces études que, depuis que les alcools d'industrie ont à peu près complètement remplacé en France les alcools naturels, l'alcoolisme a augmenté dans des proportions dépassant de beaucoup tout ce qui a été dit jusqu'à cette heure.

Le travail qui vient d'être distribué aux membres des deux Chambres, et qui mériterait vraiment que l'on en fit un résumé destiné à la propagande populaire, est le plus complet et aussi le plus probant que l'on ait jamais publié. Il a un caractère scientifique des plus sérieux et les constatations des membres les plus éminents de la science et surtout de la médecine, ne laissent aucun doute sur des faits qui sont aujourd'hui mathématiquement prouvés.

Nous voudrions seulement indiquer l'importance des observations que renferme ce rapport et qui sont dues au docteur Legrain, sur l'alcoolisme héréditaire.

Par suite de ce fléau, nous apprend-il, on voit dans l'espace de trois ou quatre générations des familles complètement disparaître. Pendant qu'elles subsistent encore, les enfants d'ivrognes forment un véritable musée pathologique. Débilité constitutionnelle, rachitisme, tuberculose, épilepsie, hystérie, etc., voilà pour le physique. Débilité intellectuelle, imbecillité, idiotie, folie précoce (particulièrement impulsion à boire), mauvais instincts, démoralisation, crime, voilà pour le moral. Tel est le lot des hérédoalcools.

Pour qu'on ne l'accuse pas d'avoir poussé les choses au noir, le docteur Legrain a publié les observations personnelles et circonstanciées qu'il a faites sur quatre générations de buveurs dans 215 familles.

Les résultats de cette terrible statistique sont suffisamment démonstratifs pour être reproduits sans commentaires. Ils parlent assez d'eux-mêmes.

Dès la première génération, 168 familles comptent déjà des dégénérés (notamment ; déséquilibre simple 63 fois ; débilité mentale 88 fois ; folie morale et impulsions dangereuses 45 fois). En outre, beaucoup d'enfants disparaissent dès le premier âge pour cause de débilité native. Dans 30 familles on note des convulsions, dans 52 l'épilepsie, dans 16 l'hystérie, dans 5 la méningite, 108 familles sur 215, soit 1 sur 2, comptent des alcooliques qui délirent pour la plupart. Enfin, chiffre énorme, 106 familles qui comptent des aliénés.

A la seconde génération, 98 observations donnent les résultats suivants : 54 familles comptent des dégénérés graves (imbéciles et idiots) ; 23 familles ont des fous moraux. Les naissances avant terme, la mortalité précoce et la misère physiologique font une véritable hécatombe d'enfants, d'autant plus qu'ici l'ivrognerie du père et de la mère devient commune (36 fois). Les convulsions se rencontrent dans 42 familles, l'épilepsie dans 40. Dans tous les cas, sauf 8, l'ivrognerie est signalée ; la folie existe dans 23 familles (la plupart des autres ne comptent encore que des enfants).

A la troisième génération, 7 observations donnent un total de 17 enfants ; tous sont arriérés, 2 sont atteints de folie morale, 4 de convulsions, 2 d'épilepsie, 2 d'hystérie, 1 de méningite, 3 de scrofule.

Si l'on additionne maintenant toutes les suites (soit 814) comprises dans ces 215 familles, voici ce que l'on trouve :

42, 20 0/0 sont devenus alcooliques, 60, 90 0/0 sont dégénérés ; 13,90 0/0 sont fous moraux ; 22,70 0/0 ont eu des convul-

sions ; 1/5 est devenu hystérique ou épileptique et 19 0/0 ont versé dans la folie. En outre, 174 ont disparu avant ou presque avant de vivre. Si l'on y ajoute 93 cas de tuberculose ou de misère physiologique voués à la mort, on atteint la proportion de 32,60 0/0 soit 1/3 représentant le déchet social brut par hérédo-alcoolisme.

Comme on le voit, l'alcoolisme, au lieu de rester individuel et de s'éteindre sur place, pousse des racines dans mille directions et contagionne rapidement tout un pays, avec une force irrésistible.

En un mot, il y a là pour notre pays, où le nombre des aliénés alcooliques en 60 ans, est monté de 3 à 13, une cause de décadence et d'affaiblissement, contribuant plus que toute autre à sa dépopulation. La combattre par tous les moyens est un devoir urgent et impérieux.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### A la Chambre

La Chambre a discuté, mardi, le projet de conversion de l'emprunt de Madagascar. M. André Lebon a demandé l'urgence qui a été votée par 318 voix contre 162.

### La mensuration

M. Barthou vient d'adresser aux préfets une circulaire réglementant l'application de la mensuration.

### Le Budget de 1897

La commission du budget s'est réunie jeudi, au Palais Bourbon, pour examiner les modifications apportées par le Sénat au budget de 1897 ; elle a décidé de rétablir en partie les crédits qui avaient été supprimés par le Sénat et de repousser les relèvements effectués par cette assemblée.

La commission a repoussé l'amendement Cunéo d'Ornano, relatif aux contraventions en matière de contributions indirectes, conformément au vote émis par le Sénat.

Il a été stipulé que lorsqu'un navire ef-

fectuerait dans le même port le débarquement et l'embarquement, il ne paierait la taxe que sur l'opération qui donne lieu à la perception la plus élevée.

Le rapport de M. Krantz sera distribué aujourd'hui. La commission demandera à la Chambre de discuter le budget dans la séance de jeudi, mais si la Chambre manifestait l'intention de le discuter immédiatement, la commission se mettra à sa disposition.

### L'affaire Arton

Le juge d'instruction M. Le Poittevin, a examiné et classé les papiers qu'il a rapportés de Londres.

Lundi matin, dès sept heures, il s'est rendu à la Conciergerie et a interrogé Arton.

Au Palais, on se chuchote à l'oreille les noms des personnes compromises ; le nombre en serait beaucoup plus restreint qu'on ne le disait d'abord ; on se contente maintenant d'une douzaine ou d'une quinzaine de compromis.

### La Reine Ranavalo

Un télégramme de Port-Louis dit que la reine Ranavalo est arrivée à La Réunion le 14 mars.

Dans le *Figaro*, M. de Grosclaude, qui, comme on sait, revient de Madagascar, résumant la situation dans l'île, déclare que le gouvernement commettrait la plus lourde faute si, à l'heure actuelle, il semblait donner au général Gallieni le moindre désaveu. Une révolte générale en résulterait certainement.

Le *Matin* croit savoir que le gouvernement s'est préoccupé de la question de décider s'il ne conviendrait pas d'interner la reine Ranavalo dans une de nos possessions plus éloignées de ses anciens Etats.

La Réunion en effet, n'est qu'à trois jours de mer de Madagascar et y est reliée par un service constant de bateaux. La tentation serait trop forte pour la reine au cas d'un relâchement de surveillance, de s'embarquer pour revenir à Madagascar et d'y raviver l'esprit de révolte ; aussi ne serait-il pas surprenant qu'on se déterminât à l'envoyer en Algérie.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 10

## LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

### APRÈS

— Assurément non, puisque je suis sensé ignorer son arrivée.

— Ce sera moi qui irai.

— Inutile, car il se dirigera sans doute aussitôt vers son hôtel, — celui que j'habite.

— Il est essentiel que je le vois auparavant pour ne pas être obligée d'aller chez lui, c'est-à-dire chez vous, où je n'aurais pas le cœur de me présenter.

— Je le crois sans peine, mon amie. Mais enfin que vas-tu dire à mon père ? Je ne sais pas où tu veux en venir.

— Vous allez le savoir, Monsieur, avait-elle répondu, minaudière est charmante. Foi de gentilhomme ! je finirai par croire qu'il y a en moi ce que vous appelez, vous le savant, de la diplomatie.

Malgré ses cuisants soucis, Jean n'avait pu que s'amuser de cette confiance dont la bonne humeur traduisait la sincérité.

Mais elle, continuant :

— J'irai donc joindre votre père ; j'emprunterai pour le moment le nom de la Badernotte. — Vous avez entendu parler de cette pauvre fille, n'est-ce pas ? qui se prétend devineresse. — Or, comme je n'ignore pas pourquoi M. de Guirandol arrive à Cahors, je lui offrirai de le renseigner sur le lieu que sa fille a choisi pour refuge.

— Et après ?

— Oh ! j'exigerai en retour une faveur dont je ne lui définirai pas la nature, bien entendu.

— Je rends hommage à ton habileté, mais tu devrais réfléchir à ceci : que pour nous sauver tu auras sacrifié Marguerite.

— Nous pourrions plus tard à cela.

— Par quels moyens, ma Fleur-d'Avril ? Tu te perds dans un labyrinthe inextricable.

— Fiez-vous à mes combinaisons, je suis vaincue de leur efficacité.

— Soit, avait dit Jean, d'un air sceptique. Cependant elles me paraissent imparfaites. D'abord, comment apprendre à mon père la retraite de Marguerite puisque tu ne la connais pas ?

— C'est à vous de vous en informer, si vous n'en êtes pas averti ; cependant il me semblait que votre sœur elle-même vous avait confié ce secret.

— En effet, je suis au courant de son aventure.

— Tant mieux. Mais je ne vous interroge pas encore sur ce point ; ma question viendra à son heure. En attendant, je préparerai les voies. Vous consentez, n'est-il pas vrai, Jean ?

— Ta volonté, c'est la mienne.

— Merci. — Demain je vous apprendrai les résultats de mes efforts.

— Dieu veuille qu'ils soient bons ! avait dit le jeune homme, en lui donnant un baiser.

Après avoir réfléchi à toutes ces choses, — au projet de Fleur-d'Avril qu'il jugeait enfantin, — à l'état d'âme de son père, que la fuite de Marguerite avait dû indigner, à sa propre situation, plus fâcheuse encore que celle de sa sœur, — au procès, dont il ne s'était plus occupé, il avait craint de manquer de courage à la vue du baron, et s'était décidé, pour fuir les émotions d'un entretien avec lui, de s'absenter pour quelques jours, quitte à revenir à Cahors, dès qu'il aurait été prévenu de son retour à Toulouse.

Il était parti, en effet, pour un château voisin, — celui de Cieurac — où l'attendait une hospitalité empressée, non cependant sans avoir donné ses ordres au vieux domestique de la maison, homme d'une fidélité à toute épreuve, ni non plus sans avoir averti Fleur-d'Avril.

Le soir venu, cette dernière, comme nous l'avons conté au commencement de ce récit, avait tenu sa promesse, joué son rôle auprès de M. de Guirandol, dont elle avait guetté l'arrivée et suivi les pas à quelque distance, jusqu'à ce qu'elle avait pu l'aborder à la Fontaine des Chartreux.

De son côté, le baron, profondément ému de la disparition de Marguerite, était tombé malade. Un instant, les médecins consultés avaient redouté des complications graves, l'é-

branlement de la raison, autant que les effets funestes d'une fièvre périodique qui se manifestait dans des accès de délire.

Jean, prévenu aussitôt, s'était rendu à Toulouse et ne quittait pas le chevet de son père. Il veillait nuit et jour avec un dévouement filial que le baron était heureux et touché de reconnaître, si bien que lorsque survint une amélioration sensible chez le malade, celui-ci exigea que son fils allât à la campagne, se refaire, au grand air, des nuits passées sans sommeil.

— Je partirai quand vous serez bien remis, répondait Jean aux ordres affectueux de son père.

— Je vais bien mieux, je t'assure ; tu peux t'en aller tranquille. Au reste, si je devenais plus souffrant, tu en serais avisé. En outre, je te prie de rechercher Marguerite... A ce sujet, dis-moi si tu n'as pas entendu parler d'elle... quelqu'un, nos amis n'ont-ils pas secondé avec fruit tes investigations ?... Je suis si malheureux, vois-tu ; j'ai tant souffert de ce coup de foudre que j'ai failli en perdre la raison.

— Depuis que je suis venu auprès de vous, je n'ai rien appris, rien, mon père.

— Parmi les lettres que j'ai reçues aucune ne renferme-t-elle des renseignements de nature à m'être utiles ? J'avais écrit à quelques personnes du Haut-Quercy ; les réponses ne sont-elles pas entre tes mains ?

— J'ai conservé tous les plis qui vous sont parvenus, mais la discrétion m'a empêché d'en rompre la cire.



L'anniversaire de Guillaume I<sup>er</sup>

Berlin, 23 mars.

Les détails de l'inauguration du monument national, qui a eu lieu hier, avaient été réglés par l'empereur avec une grande préoccupation de mise en scène.

Guillaume II commanda lui-même la manœuvre de l'équipe des matelots, lorsque les voiles tombèrent, laissant progressivement apparaître la statue du vieil Empereur.

A ce moment, les acclamations assourdissantes de la foule couvrirent le bruit de toutes les musiques jouant l'hymne national.

Pendant la cérémonie, l'expression sévère du visage de l'empereur a frappé tous les assistants.

Le monde politique se préoccupe des conséquences du rejet des crédits maritimes. On s'attend, à tort ou à raison, à des surprises après les fêtes.

La distribution de la cocarde aux couleurs allemandes à tous les contingents des Etats allemands a produit un grand effet.

Les illuminations ont été très brillantes.

La monnaie de Ménélik

Ménélik II, pour compléter à l'Abyssinie tout l'outillage d'une grande puissance, a décidé d'avoir une monnaie à son effigie. C'est la Monnaie de Paris qui a eu la commande. Les coins ont été établis par les graveurs Lagrange et Alphée Dubois et la frappe va commencer incessamment.

L'unité restera le talari, d'une valeur conventionnelle d'environ 5 francs. Seulement, au lieu du profil de l'impératrice Marie-Thérèse, la face portera celui de Ménélik II, coiffé d'une triple tiare surmontée d'une croix grecque en exergue : « Jean Ménélik II, roi des rois d'Ethiopie », et le millésime ; au revers figurera le lion de Juda portant une croix, et sur la tranche, l'inscription : « L'Ethiopie ne tend la main qu'à Dieu. »

Un scandale parisien

Lundi a commencé, devant la cour d'assises de la Seine, le procès des docteurs Boisleux et La Jarrige, poursuivis pour complicité d'avortement. Les débats sont présidés par le conseiller Delorgue et occuperont toute la semaine.

Les accusés doivent, paraît-il, plaider non coupables.

Le docteur La Jarrige soutient que M. Mansuy lui a caché l'état véritable de Mlle Thomson et le docteur Boisleux affirme que lors d'une première opération il n'a pas reconnu les indices lui permettant de diagnostiquer la situation de Mlle Thomson.

Malheureusement pour eux, le témoignage de Mme Bilenska, la sage femme qui, sur un simple examen, a reconnu l'état de Mlle Thomson et le rapport du docteur Brouardel sur les opérations pratiquées par le docteur Boisleux, seraient accablants. M. Bonnet, avocat général, soutient l'accusation.

La Réforme de l'heure

La commission du bureau des longitudes

— Eh bien, dépouille à l'instant ma correspondance ; que je sache si Marguerite n'a point échappé à mes recherches.

Jean se mit à l'œuvre en ouvrant une à une les missives au hasard, mais toutes étaient muettes sur le sort de Marguerite. L'abbé de Figeac, le prieur d'Escalmels, les châtelains de Soucyrac, de Cardailiac et de Bessonies exprimaient leurs regrets de ne pouvoir lui être agréables en cette circonstance. Aucun d'eux n'était en mesure de lui fournir les données demandées.

Tout à coup une écriture connue s'offrit aux regards de Jean.

— Tiens ! Une lettre de Fleur-d'Avril, pensa-t-il en palissant.

Il hésita à la décacheter. L'émotion et la fatigue lui troublèrent les yeux.

— Mon père, dit-il doucement, avec la voix d'un homme qui souffre, je sens ma vue un peu blessée par la lumière vive du jour. Si vous voulez bien, je me reposerai quelques instants.

— Oui, mon enfant ; excuse moi de t'avoir chargé de cette tâche. Il était si simple de recourir à mon secrétaire, qui, d'ailleurs sait tout. Fais-le appeler, il continuera à ta place.

Jean tira un cordon de sonnette. Un domestique parut, qui reçut l'ordre d'introduire le secrétaire de M. de Guirandol.

Lorsqu'il fut entré, Jean se retira dans sa chambre.

Les lettres parcourues étaient entassées ensemble sur un guéridon ; les autres, celles à lire, étaient à côté.

Le secrétaire poursuivait le dépouillement

chargé d'étudier la décimilation du temps et de la circonférence, a conclu à l'unanimité qu'il convenait :

1° De maintenir la division actuelle du jour de vingt-quatre heures ;

2° De décimaliser l'intervalle d'une heure en centdivisions au lieu des soixante minutes anciennes et chaque division centésimale de l'heure en cent divisions au lieu de soixante secondes. Les termes techniques destinés à remplacer la minute et la seconde sont à trouver ;

3° On comptera désormais le jour d'une façon suivie, de zéro à vingt-quatre heures.

Une loi contre les célibataires

Le gouvernement de la République Argentine vient de promulguer une loi qui est destinée à pousser au mariage les célibataires de ce vaste pays, lequel, malgré ses trois millions de kilomètres de superficie, ne compte guère plus de quatre millions d'habitants.

Cette loi est particulièrement sévère. Qu'on en juge :

Tout célibataire devra payer annuellement cinquante francs à l'Etat à partir de vingt ans jusqu'à soixante-dix-neuf ans. Ceci pour les messieurs. Quant au sexe faible, l'amende sera de cinq cents piastres, soit environ 2.500 francs, et devra être payée autant de fois que la jeune fille, ayant été demandée par un parti convenable, aura refusé de se marier sans motif plausible.

A propos de cette loi draconienne, rappelons qu'au début de ce siècle les célibataires, de l'autre côté du détroit, étaient durement taxés, et cela suivant leur rang. Ainsi un duc non marié devait payer 320 francs par an, un marquis 250 francs, un baronnet, 90 francs, un médecin, 32 francs, un simple bourgeois 8 francs et un ouvrier 1 fr. 25. Mais la loi fut abrogée au bout de cinq ans.

Affaires d'Orient

Débarquement des troupes françaises

La Canée, 23 mars.

Les troupes françaises, embarquées sur le croiseur cuirassé le *L. touche-Tréville*, ont opéré leur débarquement ce matin à sept heures dans la baie de la Sude.

Pendant les opérations du transport à terre par les embarcations, la musique militaire du vaisseau amiral jouait la *Marseillaise* pendant que les marins russes dans les vergues poussaient des hourras.

L'*Auvergne*, le paquebot affrété qui transportait la seconde partie des troupes d'infanterie de marine, arrivait en même temps avec 450 hommes.

A dix heures, le détachement français, commandé par le capitaine Binet, entra à La Canée. L'attitude énergique et martiale des soldats français a provoqué une vive admiration.

Le second détachement français entrera ce soir dans la ville.

sans résultats appréciables.

Il n'en restait plus qu'une, — celle que Fleur-d'Avril avait écrite.

Elle était ainsi conçue :

« Je vous avais promis, Monsieur le baron, de vous faire connaître la direction prise par Mademoiselle Marguerite, ainsi que l'endroit où elle se serait réfugiée. En retour de ce service vous avez pris l'engagement de m'accorder ce que je vous demanderais.

« A l'heure actuelle, je puis non seulement tenir ma promesse mais combler vos désirs. Mademoiselle Marguerite se rendra où vous voudrez, quand vous voudrez. »

La lettre, datée de Cahors, était signée *la Badernotte*. Un post-scriptum indiquait l'adresse à laquelle devait parvenir la réponse du baron.

M. de Guirandol, vivement impressionné, se dressa à demi sur sa couche.

— Léon, dit-il à son secrétaire, relisez-moi ces lignes, je vous en prie.

Celui-ci se conforma incontinent au désir qui lui était manifesté.

— C'est bien ! prenez une plume et écrivez. Le malade dicta :

« Je m'engage à accorder à la personne grâce aux bons offices de laquelle mademoiselle Marguerite, ma fille, sera rentrée au foyer paternel, la faveur qu'elle s'est réservée, à la seule condition qu'elle ne sera pas contraire aux lois de l'honneur et du devoir »

— Est-ce écrit ? demanda M. de Guirandol.

Sur la réponse affirmative de Léon, qui lui relut les termes de la déclaration dictée, le

Les combats en Crète

La Canée, 23 mars.

Le combat engagé à Malaxa s'est terminé hier soir à cinq heures.

Les Turcs ont eu dix morts et de nombreux blessés.

En livrant le combat de Malaxa, les insurgés avaient pour but d'empêcher le ravitaillement du blockhaus, dont la position était des plus critiques, car il n'y avait plus que deux jours de vivres.

Si les insurgés s'emparaient de ce fort et de celui de Keraditi, la ville de la Canée pourrait être considérée comme bloquée par eux.

Les consuls ont reçu des instructions aujourd'hui pour notifier le blocus.

En Turquie

L'attitude des Etats balkaniques préoccupe vivement le sultan, qui appréhende un rapprochement trop intime entre la Serbie et la Bulgarie. Il aurait même dépêché à Sofia un agent chargé d'offrir au prince Ferdinand de nombreux avantages d'ordre religieux en Macédoine, moyennant son abstention dans les affaires d'Orient. Mais cet agent n'aurait obtenu que de vagues promesses.

La situation privilégiée que la Porte veut conférer à l'Eglise bulgare en Macédoine, ne peut en outre que surexciter l'élément grec dans cette province, — et c'est bien là qu'est le véritable nœud de la question d'Orient.

A la frontière turque

Berlin, 23 mars.

Le correspondant militaire de la *Gazette de Voss* à Larissa, a visité le camp turc. D'après lui, il comprend environ 32.000 hommes, dont 6.000 de cavalerie, échelonnés sur la frontière. Il y a 160 canons Krupp. Les attelages manquent. Les troupes ont un aspect débraillé. Les approvisionnements sont difficiles.

L'avantage stratégique est du côté des Turcs, qui sont établis sur les hauteurs ; mais les Grecs occupent la route du littoral.

La Canée, 24 mars.

Les amiraux ont lancé une nouvelle proclamation intimant aux insurgés et aux troupes grecques l'ordre de ne pas attaquer les fortifications turques, nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans la baie de la Sude, à Kissamo, à Malaxa, à Retymo, à Candie, à Hierapetra, c'est-à-dire dans les lieux de débarquement des troupes étrangères.

La proclamation avertit en outre les intéressés que les amiraux emploieront les mesures nécessaires pour faire respecter leurs décisions.

Paris, 24 mars.

Les grandes puissances n'ont pas encore désigné le personnage qui sera chargé d'administrer la Crète autonome, sous la suzeraineté du sultan ; néanmoins, nous pouvons affirmer que ce gouverneur ne sera pas un turc.

billet fut signé du baron, cacheté et porté immédiatement à la poste.

FLEUR-D'AVRIL ET MARGUERITE

Depuis le départ de Jean pour Toulouse, Fleur-d'Avril avait longuement étudié son projet. Elle avait compris qu'il serait avantageux de profiter de la situation pour obtenir le consentement de M. de Guirandol et réaliser son rêve.

Jean n'était pas là pour la dissuader d'agir et la décourager peut-être. Le moment paraissait favorable ; elle résolut de tenter au moins la fortune.

Son plan était arrêté, les dispositions prises ; elle se mit en même d'agir tout de suite.

Courageusement, elle prit le chemin de la Tronquière, renseignée qu'elle était sur le pays et le nom du village où se cachait Marguerite, car celle-ci donnait parfois de ses nouvelles à son frère.

Le trajet était long sans doute, fatigant pour elle, qui n'était point habituée aux voyages, mais le souvenir de Jean et de son enfant la soutenait.

Elle arriva enfin au château de Barrès.

Fleur-d'Avril mit sous les yeux de Marguerite les quelques mots reçus par elle du baron de Guirandol. Elles s'entretenirent longtemps, à l'abri de toute oreille humaine, de ce qui les intéressait chacune de son côté, et le lendemain, avant l'aube, elles s'acheminaient vers Toulouse.

Mais tandis que Fleur-d'Avril, ivre de joie incontentue, riait au moindre prétexte, et em-

Les préparatifs à Toulon

Toulon, 23 mars.

Les essais effectués par l'avisotorpilleur *la Dague*, désigné pour se rendre en Crète, ont été très satisfaisants comme fonctionnement de la machine ; mais dans deux chaudières quelques tubes ayant été reconnus avariés, l'essai à outrance n'a pu être suivi.

D'autre part, à la suite des essais à froid effectués par la *Bombe*, également désignée pour la Crète, les constructions navales doivent faire travailler à la reféction des joints de tubes ; en conséquence, la *Bombe* n'entrera en armement définitif qu'à la date du 25 courant.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Vote de nos députés

On sait que la Chambre a adopté, par 300 voix contre 241 la priorité d'un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement dans l'interpellation Mirman, c'est-à-dire approuvant la dissolution de l'Association des maîtres répétiteurs.

Voici comment, dans ce scrutin, ont voté les députés du Lot :

M. Munin-Bourdin a voté pour ; M. Vival, contre ; M. Lachière s'est abstenu ; M. Emile Rey était en congé.

Commission départementale

Séance du 20 mars 1897

Présents : MM. Iscard, président. Pradines, Longpuech, Laparra, Delport et Relhié, secrétaire.

Absent : M. Cocula, excusé.

M. le préfet assiste à la séance.

La commission a statué sur les affaires suivantes :

Vieillards et indigents hospitalisés en 1896, contribution du département. — Acte est donné.

Justine Serres, d'Autoire. Révision du traité de placement. Approuvé.

Placement à domicile des nommés Jean Lagarrigue, de Crégols ; Marty, de Grézels ; Marc Delpouget de Lentillac ; Lagrive, de Maxou. Approuvé.

Glanes. — Réparation au mur du cimetière. Demande de secours. Accordé 100 francs.

Arcambal. — mur de soutènement du presbytère Reconstruction. Accordé 150 francs.

Carnac-Rouffiac. — Réparation de l'église. Accordé 50 fr.

Linac. — Clocher de l'église. Réparations. Accordé 200 fr.

Mayrinac-Lentour. — Ecole de garçons. Réparations. Accordé 100 fr.

Saint-Pantaléon. — Cour de l'école. Réparations. Accordé 100 fr.

Ste-Colombe. — Ecole de garçons. Réparations. Accordé 160 fr.

plissait la lourde diligence des éclats de sa gaieté, Marguerite semblait aller au sacrifice.

Si la première, en effet, avait en perspective l'accomplissement de ses désirs les plus chers, et courait retrouver son amant qui, depuis plus d'un mois, avait dû se séparer d'elle, l'autre s'éloignait, au contraire, de l'être passionnément recherché.

Il est à peine besoin de dire que Marguerite avait quitté son déguisement d'homme pour revêtir un mignon costume de voyage, auquel sa distinction naturelle ajoutait un relief de grâce. Quant à Fleur-d'Avril, malgré son origine plébéienne, elle était loin de faire mauvaise figure à côté de sa compagne de route.

Fleur-d'Avril, douée d'une intelligence vive et d'un esprit observateur, n'ignorait pas que sa bonne étoile la conduisait à une alliance aristocratique, il fallait à moins d'humilier son mari, apprendre et savoir le rôle qui lui serait dévolu. Grâce à son talent de brodeuse, elle avait pu s'introduire dans les maisons patriciennes, et saisir au vol une foule de détails utiles. En outre, Jean, qui était soucieux de la former à l'image des dames de son monde, n'avait pas craint de diriger en quelque sorte l'éducation de son amie, en sorte qu'avec la finesse propre à son sexe, elle n'était pas loin d'avoir atteint le but poursuivi.

(A suivre).



Castelnau. — Réfection du matériel scolaire. Accordé 100 francs.

Cuzance. — Réfection du mobilier scolaire. Accordé 80 fr.

Lachapelle-Auzac. — Construction et classement d'une maison d'école à Reyrevignes. Numéro 1.

Bibliothèques scolaires. — Répartition du crédit de 300 fr. Acte est donné.

Indemnité de déplacement aux instituteurs Répartition de la subvention de 4,000 fr. Approuvé.

Relevé des mandats émis. Janvier 1897. Acte est donné.

Cieurac. — Chemin ordinaire n° 10. Déclassement. Approuvé.

Pinsac. — Chemin n° 5. Déclassement. Approuvé.

Livernon. — Chemin n° 8. Avant-projet de construction. Approuvé. Utilité publique.

St-Hilaire-Bessonnes. — Chemin n° 3. Avant-projet Approuvé Utilité publique.

Miers. — Chemin n° 3. Avant projet. Approuvé. Utilité publique.

Labastide-Murat. — Chemin n° 7. Avant-projet Approuvé. Utilité publique

Marmillac. — Chemin n° 6. Avant-projet, Approuvé. Utilité publique

Castelnau. — Reconnaissance du chemin rural n° 158. Demande de secours. Rejeté.

La commission exprime le vœu que l'administration se montre le plus tolérante possible pour la production des plans destinés à la reconnaissance des chemins ruraux, afin de diminuer les sacrifices imposés aux communes.

Martel. — Réparations aux chemins ruraux. Accordé 100 fr.

Viazac. — Chemins ruraux. Demande de secours. Accordé 100 fr.

Puybrun. — Chemin vicinal ordinaire n° 6. Avant-projet. Approuvé. Utilité publique.

Valprionde. — Chemin n° 7. Avant-projet Approuvé. Utilité publique.

Appareil orthopédique en faveur de la nommée Courdès de Cahors. Adopté.

Montvalent. — Chemins ruraux. Réparations. Accordé 100 fr.

**Bergerie départementale**

Au cours de la session d'août 1896, le conseil général a envisagé l'éventualité de la création d'une bergerie départementale pour l'amélioration de la race ovine des causses. Suivant son désir, une commission a été nommée pour étudier la question et examiner les mesures à prendre en vue de réaliser cette création. Cette commission a émis l'avis qu'il y avait lieu de faire appel aux propriétaires et de provoquer de leur part des offres de domaines pour l'installation de la bergerie.

Les domaines proposés devront remplir les conditions suivantes :

1° Avoir une superficie de 100 à 150 hectares.

2° Posséder des terres labourables et des pâturages de bonne nature, des bois et des prairies de proportions convenables et une quantité d'eau potable suffisante pour les besoins de l'exploitation.

3° Etre situés dans la région du causse, dans une localité où les communications sont faciles.

Le domaine choisi serait loué par le département qui l'exploiterait à ses risques et périls.

La durée du bail serait de 30 ans.

Le propriétaire serait tenu de construire une bergerie d'après les plans de l'administration, moyennant intérêt et amortissement du capital en 30 ans, payés par le département.

Les offres devront être adressées à la Préfecture, d'ici au 1<sup>er</sup> mai prochain, au plus tard.

**Circulaire préfectorale**

M. le Préfet du Lot vient d'adresser aux maires du département la circulaire suivante :

Monsieur le Maire, La tournée du Conseil de révision va me fournir prochainement l'occasion de parcourir les cantons du département.

Je suis vivement désireux de profiter de cette visite dans chacun des chefs-lieux, pour me rendre compte des désirs et des besoins des communes et des populations.

Je me tiendrai donc à votre disposition et à celle de toutes les personnes qui désireraient conférer avec moi à l'issue du conseil de révision.

Vous voudrez bien, M. le maire, en informer vos administrés, en leur donnant l'assurance qu'ils recevront de moi l'accueil bienveillant dû à tous ceux qui réclament l'appui du représentant du gouvernement de la République.

Agréé, Monsieur le Maire l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le Préfet du Lot,*  
ROUSSET.

**Conseil général du Lot**

La session d'avril du Conseil général du Lot s'ouvrira le lundi 26 avril prochain, à deux heures de l'après-midi.

**Faculté de Toulouse**

M. Louis Caminade, fils de notre compatriote, M. Caminade, sous-économe au lycée de Clermont Ferrand, vient de passer, à la Faculté de Toulouse, ses examens de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe et de dernière année, avec la mention « bien ».

**Nos compatriotes**

M. Gaillard-Bournazel, de Vayrac, capitaine au 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, est promu au grade de chef d'escadron et affecté au 21<sup>e</sup> régiment de chasseurs.

M. Henri Labrande, percepteur de St-Alvère (Dordogne), dont nous avons annoncé, il y a un mois, la nomination à la perception de 2<sup>e</sup> classe de Creysse-Mouleydier, non installé, est nommé percepteur d'Abjat, arrondissement de Nontron, même classe.

**Accident**

Notre compatriote, le capitaine Courbebaisse, commandant l'une des batteries de l'école militaire et frère du colonel Courbebaisse, aide de camp du général Sausier, passait à cheval, il y a quelques jours, avenue Bosquet, à Paris, lorsque sa bête fit un écart, le jetant sur l'attelage d'un tramway. Notre compatriote reçut à la jambe droite un coup de sabot d'un des chevaux.

Transporté au Val-de-Grâce, le capitaine pensait en être quitte pour quelques jours de repos, mais des complications graves se sont produites, qui vont probablement nécessiter l'amputation de la jambe. Son frère, dans cette malheureuse circonstance, ne quitte pas le chevet du malade et le gouverneur de Paris a fait prendre plusieurs fois de ses nouvelles.

**Actes de probité**

Le caporal Lespès, du 7<sup>e</sup> de ligne, ayant trouvé sur la voie publique un rouleau de mille francs en or, s'est empressé de le remettre à Mme Germain Henras, qui l'avait perdu, et a refusé toute récompense.

M. Marguet, horloger, au Théâtre, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie renfermant une petite somme qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

**Dépôt d'Aurillac**

Le Comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac, sera à Figeac le vendredi 9 avril à 9 heures 1/2 du matin.

**Aviron Cadurcien**

La première sortie de l'Aviron cadurcien pour l'année 1897, aura lieu dimanche prochain, 28 courant, à 2 heures de l'après-midi.

**Les travaux de chemin de fer**

Les travaux d'infrastructure du chemin de fer de Thivières à Condat, dernière section de la ligne d'Angoulême à Brive, étant achevés, la pose de la voie a été confiée au 5<sup>e</sup> régiment du génie, dont une compagnie partira pour la Dordogne au mois de mai

**Arrestation**

La police de notre ville a procédé à l'arrestation, en vertu d'un télégramme du parquet de Gourdon, de la nommée Marty Flavie, âgée de 18 ans, inculpée de vol. Cette fille a été écrouée à la maison d'arrêt de Cahors, en attendant son transfert à Gourdon.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 15 Mars

Présidence de M. de Laroussilhe, président semestriel

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. le comte Murat fait hommage à la société d'un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Murat, lieutenant de l'empereur en Espagne, 1808.*

La Société offre à l'auteur ses remerciements et charge un de ses membres, M. Deppeyre, de faire de l'ouvrage une analyse qui sera lue au cours d'une des prochaines séances.

M. Greil lit un extrait de délibération de la maison de ville de Saint-Céré, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le conseil décide qu'un différend survenu entre le juge de la ville et les consuls sera réglé à l'amiable par deux conseillers et deux avocats du Parlement de Toulouse que choisiront, de concert, les deux parties.

M. le secrétaire général lit une poésie manuscrite de M. Ange Pechméja.

Il donne aussi lecture de quelques pages de la biographie du roi Murat, publiée par M. le comte Murat, dans l'ouvrage dont il est question plus haut.

La séance est levée à 10 heures.

**Les Rayons X**

Une application des rayons Roentgen a été faite, mercredi, à la Faculté des sciences de Poitiers, où l'on avait amené à M. le professeur Garbe un enfant de trois ans qui, cinq semaines avant, avait avalé une épingle.

L'enfant, une fois endormi, fut soumis aux rayons X et l'épreuve révéla la présence et la position exacte de l'épingle dans le pharynx.

Cette épingle a été facilement extraite par les docteurs Malapert et Faivre.

**Montcuq**

Lundi matin, à sept heures et demie, un chien enragé a traversé Montcuq. Aussitôt l'alarme donnée, gendarmes à cheval, paysans armés de fusils, fourches et bâtons, lui ont donné la chasse.

Le chien a traversé St-Daunès et a mordu un enfant d'une douzaine d'années qui se rendait à la messe.

Le chien a fait un détour et est revenu à Montcuq où, cette fois, il a mordu au moins une trentaine de chiens. Il a gagné ensuite Lasfargues, épouvantant les gens qui se trouvaient sur son passage. Il a dû se diriger du côté de Rouillac, car on a perdu sa piste dans les bois de Lasfargues.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fêtes de Pâques à Madrid**

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 7 au 17 Avril 1897, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour de départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

**Semaine Sainte à Séville**

**Foire de Séville**

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 12 au 17 avril, et de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et les Compagnies Espagnoles, délivrera du 20 mars au 17 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 200 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 mai inclusivement, dernière date pour l'ar-

rivée du voyageur à son point de départ ; ils donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

C'est irrévocablement dimanche soir que l'excellente cantatrice, Mlle Victoria Domenici se fera entendre dans un concert au théâtre. Le programme sera des mieux composés, nous le publierons prochainement.

Ajoutons que Mlle Domenici, dont l'éloge n'est plus à faire, s'est entourée de quelques artistes de valeur.

Le concert sera donc des plus intéressants.

Nous apprenons que lundi, à Agen, le succès remporté par Mlle Domenici a été très grand.

C'est peut-être la seule cantatrice capable de chanter accompagnée par une musique militaire, et il y aura sûrement foule au théâtre dimanche au soir.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME des 25 et 28 Mars 1897  
De 3 à 4 heures

Allegro Militaire	Sellenick.
Une Journée à Vienne (Ouv. 1 <sup>re</sup> )	Suppé.
Le Bravo (Valse)	Salvay.
Mascarade (Airs de Ballet)	Lacôme.
La Violette Bleue (Mazurka)	Gung'l

Si l'activité et la résistance à la fatigue des Américains est devenue proverbiale, c'est qu'ils ont toujours avec eux des petites Capsules de Quinine de Pelletier, dont ils font usage comme stimulant dès qu'ils sont un peu fatigués.

**Belle Occasion**

Provenant de la succession de  
M. LAUR, vétérinaire.

**A VENDRE**

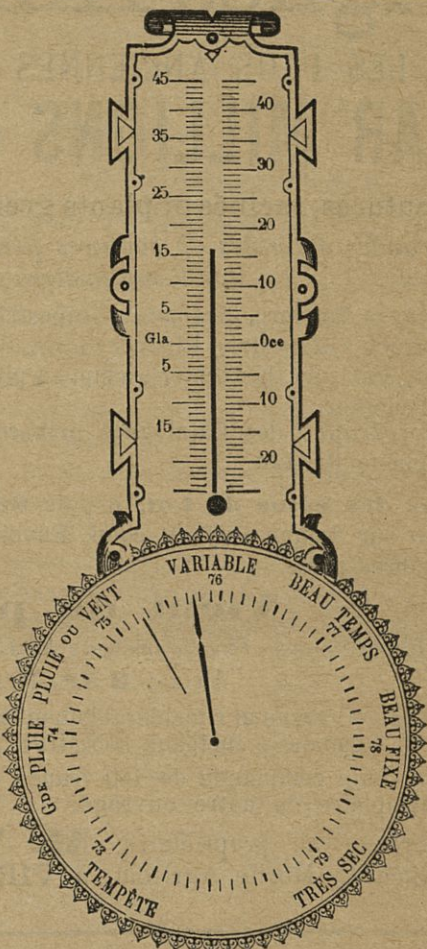
Jument, 5 ans, taille 1 m. 60, robe bai-brun. Se monte et s'attèle. Garantie.

Phaéton en très bon état. Charriot à 4 roues, n'ayant pas encore servi.

Harnais divers, le tout en très bon état.

Pour les renseignements, s'adresser à l'atelier, rue des Cadourques, ou aux bureaux du Journal du Lot.

En 1830, les jeunes gens avaient recours aux capsules de copahu, aux injections pour améliorer lentement les affections particulières à leur âge ; aujourd'hui, ils font mieux, ils se guérissent en 48 heures avec le Santal Midy.



**Baro-Thermomètre**

Température minima du jour : 11.7  
Id. maxima de la veille : 23.8  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.



**Bibliographie**

**Pauvre Femme!** le roman dramatique inédit de Gaston Rayssac, est une œuvre forte et vibrante, d'un intérêt poignant, tant par l'intensité des situations dramatiques que par la variété des scènes et des caractères.

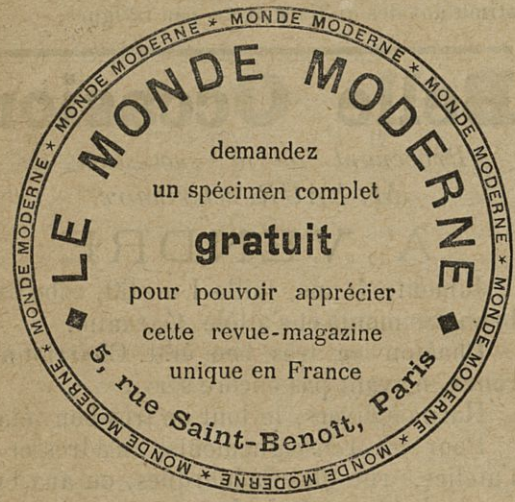
C'est une étude à la fois morale et châtiée, vigoureuse et hardie, où l'auteur s'est révélé comme un subtil analyste du cœur féminin. Mais **Pauvre Femme!** plaira surtout comme un roman d'intrigue et d'aventure, où évoluent des personnages qui resteront typiques : Michel Dorbau, le *struggle-for-liféur*, le broyeur de cœurs et d'existences ; Elise, une suave profil de femme vouée à toutes les aventures et qui subit toutes les misères du sexe faible ; Isidore Savigny, le snob fin de siècle, âme veule et sans énergie pour défendre sa fortune et son honneur ; Aristide Costard, toujours victime de son dévouement et de son zèle ; et les silhouettes tour à tour sombres et joviales de Cloquemart, du père Totus, de Parandouille, de Nini Seringa, et de bien d'autres figures qui grouillent et qui s'agitent autour de l'action principale en des épisodes d'un pittoresque bien venu.

Tous voudront lire et relire ce roman, plein de contrastes captivants, douces larmes et sanglots tragiques.

Paul BALLURIAU donne à la publication une note d'art intense, par ses brillantes compositions gravées sur bois.

Enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, l'éditeur offre *gratuitement* à tous les lecteurs du roman une superbe JUELLE MARINE garantie, ou bien une MÉNAGÈRE composée de six couverts et de six cuillers en métal idéal !

**Pauvre Femme!** est en vente chez SCHARWZ éditeur, 9, rue Sainte-Anne, et chez tous les libraires et marchands de journaux, en livraisons illustrées à 10 centimes.



JOURNAL DES DEMOISELLES et *Petit Courrier des Dames*, édition bi-mensuelle,

couverture verte, 14, rue Drouot, Paris ; paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

C'est le véritable journal de famille, s'adressant aussi bien à la jeune fille qu'à la mère, et réunissant le côté littéraire, instructif et moral, au côté pratique des travaux d'intérieur.

Cette édition, la plus complète, la plus utile et la moins chère des publications de ce genre, s'adresse aux personnes ayant besoin d'un grand nombre de modèles de Patrons de toutes sortes et désirant avoir sur la mode et les toilettes des renseignements plus complets que ceux contenus dans l'édition bi-mensuelle chamois.

On an : Paris, 16 fr. ; départements, 19 fr. ; union postale, 22 fr.

Indépendamment des 48 pages de texte et des annexes de l'édition chamois, elle donne en outre : 1<sup>o</sup> 18 gravures coloriées de modes, de travaux de fantaisie ou d'ameublement ; 2<sup>o</sup> 6 albums d'ouvrages de fantaisie ; 3<sup>o</sup> Environ 100 Patrons découpés et imprimés ; 4<sup>o</sup> feuille de broderies pour lingerie. On a ainsi reçu, à la fin de l'année : 36 gravures coloriées de Modes et de travaux, environ 200 patrons découpés et imprimés, musique, 12 planches de tapisserie ou petit travaux en couleurs, 18 albums de travaux contenant environ 100 dessins de broderies et modèles, alphabets, imitations de peintures ou d'aquarelles, calendriers, abat-jour, cartonnages, etc.

On s'abonne pour un an à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois. Envoyer un mandat de poste à l'ordre du directeur du journal 14, rue Drouot. Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les **Samedis**

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> N<sup>o</sup>s.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

**HISTOIRE NATURELLE** populaire, par Charles Brongniart, ouvrage paraissant en livraisons et en séries, illustré de nombreuses gravures et de huit magnifiques aquarelles.

Le succès des ouvrages populaires consacrés à l'*Histoire naturelle* ne peut surprendre personne, car assurément aucune science ne nous touche de plus près et ne nous intéresse davantage.

Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est-ce que la nature ? Qu'est-ce que la vie ? Que sont tous ces êtres variés qui nous environnent, ces animaux de tout genre, ces oiseaux, ces insectes, ces innombrables légions d'êtres grands et petits qui peuplent le globe ? D'où venons-nous nous-mêmes ? Quels sont nos ancêtres ? Quels liens nous rattachent aux autres habitants de la Terre ?

Le corps de l'homme n'est-il pas une merveille ? Le mécanisme de l'œil ou de l'oreille, les fonctions du cœur ou de la respiration, la vie physiologique, les mœurs, l'intelligence, l'instinct des animaux, la succession des espèces, les métamorphoses des insectes, les migrations des oiseaux, les poissons, les reptiles, en un mot tous les chapitres d'un livre d'histoire naturelle ne sont-ils pas faits pour frapper l'attention, captiver l'intérêt ?

Nul n'est plus apte à écrire une histoire naturelle au courant de l'état actuel de la science, que M. Charles Brongniart qui, non seulement par sa situation au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, mais encore par ses travaux personnels, est assurément l'un des écrivains les mieux préparés pour suivre les traces glorieuses de Buffon et de ses successeurs.

Un nombre considérable de gravures et de superbes planches en couleurs, dessinées spécialement par les artistes les plus compétents, illustreront cet ouvrage et compléteront un texte sobre et précis, en mettant sous les yeux du lecteur toutes les curiosités de la vie terrestre. — Cette histoire naturelle sera complète en un volume in-8<sup>o</sup> Jésus.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de 12 fr. adressé à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

L'ouvrage, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires de Paris et des départements, chez les marchands de journaux et dans les gares se composera d'environ 100 livraisons à 10 centimes ou de 20 séries à 50 centimes.

Il paraît 2 livraisons par semaine. — 5 livraisons forment une série.

**LA TOILETTE DES ENFANTS**

Recueil de modes enfantines, 14, rue Drouot, Paris. Abonnements : Paris et départements, un an, 6 fr. ; union postale, 7 fr. Paraissant le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Cette publication contient, outre huit pages de texte, des renseignements sur les modes d'enfants, de nombreuses illustrations et une gravure sur acier coloriée à l'aquarelle, concernant les modes enfantines, un patron imprimé recto et verso ou un patron découpé. Le numéro 60 centimes, franco 65 centimes. Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

*Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.**

Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guethary (balt.), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestales, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestales, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestales, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : **30 jours**. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

**PAR MILLIONS** de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Coudere, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi *franco* des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

**Vins des côtes du Lot**, depuis **80 fr.** la barrique logé et en sus *franco* sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon *franco* contre 1 fr. en timbres-poste.

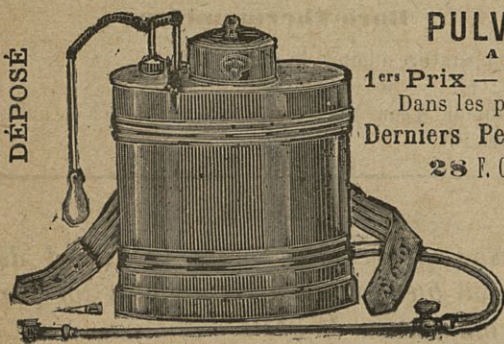
**Vient de paraître :**

*Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.* Prix : **3 fr.** (franco poste).

5<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à **VIRE**, par Puy-l'Évêque (Lot).



**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé

1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 P. CUIVRE JAUNE — 32 P. CUIVRE ROUGE

**F. DEPEYRE**, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes, prière de se faire inscrire au plus tôt.

**RHUM MARTINIQUE** Grand arôme depuis 50 fr.

l'hect., logé franco port. Pour condition et échantil. écrire à l'Union Martiniquaise à Bordeaux. Agents demandés.

25 ANS DE SUCCÈS.

**MAISON DE CONFIANCE**  
**LA POSÉ DES DENTS**  
à l'adressement  
à toutes les opérations relatives  
à l'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**  
16 Rue du Maréchal Brune  
Chirurgien-Dentiste  
**BRIVE** (CORRÈZE)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

**LE GOURMET**

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France ..... 5 fr.  
Etranger ..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : **LAYTON.**

**GRATIS** Pour vulgariser ses Magnifiques Portraits AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, **absolument gratis** ; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUEREY, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Petersbourg, Paris. — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.

Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

**M. DOUCÈDE** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

**M. DOUCÈDE** envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.